

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 JUN 2019 - 20H30

**Présents** : Mmes LIVENAIIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine

Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, GAVET Jean Philippe, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent

**Excusé** : M. LENOIR Sylvain (pouvoir à M. CASTANET Philippe)

**1 - Désignation d'un secrétaire de séance** : Mme Gisèle CARPENTIER à l'unanimité

**2 – Approbation du compte-rendu du 23 mai 2019** : *approuvé à l'unanimité*

**3 – Assainissement : tarifs 2019 sur les consommations 2018** :

Suite à la commission assainissement réunie le 5 juin 2019, il est proposé les tarifs suivants (consommation d'eau potable à peu près identique par rapport à 2017) :

▲ Abonnement annuel : 84,96 HT (contre 80,33 HT l'an passé)

▲ Prix du m<sup>3</sup> : 1,77 HT (contre 1,67 HT l'an passé)

→ *Tarifs approuvés à l'unanimité*

**4 – Présentation et approbation des études principales et complémentaires de la révision du schéma communal d'assainissement réalisée par le SYDED**

L'étude complémentaire a été présentée lors de la commission d'assainissement réunie le 5 juin 2019.

Madame le Maire rappelle que suite à la réunion technique avec tous les partenaires le 19 avril dernier, il avait été demandé au SYDED de réaliser une étude complémentaire, à l'étude déjà réalisée et présentée lors du conseil municipal du 4 octobre 2018. Plusieurs solutions sont proposées par le SYDED :

1. extension du lagunage naturel après demande de dérogation pour la situation en zone inondable pour un montant ht de 758 670 € pour un équivalent de 1000 habitants
2. mise en place d'un étage de filtration planté de roseaux après demande de dérogation pour la situation en zone inondable pour un montant HT de 738 080 € pour un équivalent de 700 habitants
3. la création d'une nouvelle station d'épuration après recherche d'un emplacement

Afin de ne pas prendre part aux débats et au vote, Monsieur Daniel LEVET se retire de la séance momentanément et sort de la salle.

Le conseil municipal constate qu'il y a des incohérences entre les différents scénarios proposés, et que des éléments complémentaires doivent être apportés. D'autre part, il se peut, au vue des réformes territoriales et des transferts de compétences, que la compétence Eau et Assainissement soit transférée à un autre établissement public dans les années qui viennent.

Ainsi, Madame le Maire propose au vote les éléments suivants :

- ▲ Le conseil municipal prend acte des différentes études qui ont été réalisées et sollicite des compléments d'information et plus de précisions sur les différents scénarios.
- ▲ Le conseil municipal donne **un accord de principe** pour réaliser des travaux de mise en conformité de la station d'épuration et d'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées ou construction d'une nouvelle station d'épuration – selon les éléments donnés qui pourront affiner les études, afin de pouvoir :
  - ▲ donner un avis favorable aux actes d'urbanisme (dans la mesure où les constructions respectent les règles érigées dans le document d'urbanisme en vigueur) qui pourront être déposés et instruits jusqu'à la réalisation des travaux de la station d'épuration (mise aux normes et augmentation de la capacité ou construction d'une nouvelle station d'épuration), puisqu'à ce jour, la capacité de la station s'avère suffisante toute l'année, hormis un pic de quelques jours en période estivale ;
  - ▲ et maintenir les zones ouvertes à la construction dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H
- ▲ Ainsi, le conseil municipal se donne le temps de la réflexion au vue des investissements qui devront être réalisés par la commune.

→ *Après débats et à l'unanimité des membres présents, ces propositions sont approuvées.*

Monsieur Daniel LEVET réintègre la séance du conseil municipal.

## 5 – Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires

- ▲ SIAEP (Syndicat d'Eau potable) : prochain conseil le 4 juillet
- ▲ Conseil d'école du 3 juin 2019 : L'effectif des enfants pour la rentrée 2019 est pour l'instant de 80 enfants. Quelques problèmes de travaux subsistent qui seront traités prochainement.
- ▲ SIVU L'Age Tendre (RPI école) : prochaine conseil le 25 juin.
- ▲ Commission sport : la fête des associations se tiendra à Souillac le 7 septembre 2019
- ▲ Conseil communautaire : le 1er juillet 2019
- ▲ Commission finances de CAUVALDOR : le FPIC pour Saint-Sozy est en baisse : 7399€ pour 2018 et 5 420€ pour 2019.

## 6 – Questions diverses :

- Deux décisions du Maire ont été prises après concertation avec les adjoints :
  - Remboursement du 1er prêt relais pour la construction de l'école d'un montant de 220 000 €, suite au versement des subventions de l'Etat (Il reste un prêt relais à 350 000 € qui seront remboursés dès les dernières subventions tombées et le FCTVA).
  - Renonciation au droit de préemption sur le fonds de commerce du Petit Marché dans le cadre de la vente du commerce
- Pour le déplacement du chemin du château d'eau : 2 devis nous ont été transmis, un de l'APIE, l'autre de la SARL Les Jardins d'Or. Au vu de la différence des montants, il sera demandé des précisions techniques.
- Pour la réparation du garage derrière la poste : devis faits par Monsieur CALMON : réparation de la fuite d'eau : 324€ HT et reprise du toit qui s'écroule : 360 € HT : Accord du conseil municipal sur ce devis
- Pour l'étude de l'aménagement des locaux de l'ancienne école Monsieur JAMME a réalisé une proposition financière : réalisation d'une esquisse pour 1 800 € HT, devis qui a été validé suite à une réunion d'adjoints.

Madame le Maire lève la séance à 22h00.

***Compte-rendu non exhaustif rédigé par Gisèle CARPENTIER  
qui devra être approuvé lors du prochain conseil***